

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article641>



Tableau d'avancement accès au grade de professeur des écoles classe exceptionnelle - Année scolaire 2017-2018

- Administratif - Directeurs -
Date de mise en ligne : dimanche 10 décembre 2017

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits
réservés

Dans le cadre de la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations, un troisième grade, dénommé « classe exceptionnelle », est créé à compter de l'année 2017 dans le corps des professeurs des écoles, conformément au décret portant statut particulier de ce corps.

Les enseignants concernés doivent lire avec attention, sur le portail métier, la note de service du 4 décembre 2017